



Reprise de licence en cas de condamnation

Par **achille22**, le **21/04/2015** à **13:58**

Bonjour, j'ai été condamné à 3 mois de prison avec sursis et 2000 euros d'amende pour haine, et j'ai l'intention de reprendre une licence dans la restauration, cela est-il possible? Est-ce que ma condamnation est inscrite sur mon casier judiciaire?